Brevet Nº	11	5.6
du2_aoî	t 1979	3

Fitre delivré : 21 AVR

1979 1980



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur le Ministre de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes Service de la Propriété Industrielle LUXEMBOURG

22, B

Demande de Brevet d'Invention

I. Requête		
La Société Anonyme dite: UNIC S.A. 6, avenue Nicolas Copernic (1) 78 190 TRAPPES		
représentée par Monsieur A. Zewen, ingconseil en Propriété Industrielle (2)		
4. place Winston Churchill, Luxembourg, agissant en qualité de mandataire		
à 15 dépose ce deux soût 1900 soixante dix neuf (3) à 15 heures, au Ministère de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes, à Luxembourg: 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant:		
"Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteurs à (4) combustion 'Enterne"		
déclare, en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont):		
Bernard MICHEL (5)		
73 boulevard Henri Sellier 92 150 SURESNES		
France		
3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires; 4. 1 planches de dessin, en deux exemplaires; 5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le deux août 1900 soixante dix-neuf revendique pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de (6) brevet déposée(s) en (7) France le sept août 1900 soixante dix-nuit sous le numéro 78 23 272 (8)		
au nom de la demanderesse (9) élit domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg		
4, place Winston-Churchill, Luxembourg (10)		
sollicite la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes		
susmentionnées, — avec ajournement de cette délivrance à		
Le mandataire		
II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Industrielle à Luxembourg, en date du :		
2 août 1979		
à Pr. le Ministre à Pr. le Ministre Nationale et des Classes Moyennes, D. O. A. 68007		
(1) Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il y a lieu représente par agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (6) Hôms i adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.		

Brevet	Nº	3 1	5	6	(
ди	2 ao	ût 19	79		

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur le Ministre de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes Service de la Propriété Industrielle LUXEMBOURG

Titre délivré:

Demande de Brevet d'Invention

	I. Requête	•
La Sociét 78 190 1	té Anonyme dite: UNIC S.A. 6, avenue Nicolas (TRAPPES	Copernic (
représei	TRAPPES entée par Monsieur A. Zewen, ingconseil en Pr	copriété Industrielle "
4. place	e Winston Churchill, Luxembourg, agissant en o	qualité de mandataire
	dépose ce deux soût 1900 soixante dix neuf heures, au Ministère de l'Économie Nationale et des Classes 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'inventior	Moyennes, à Luxembourg :
"Perfect	tionnement aux dispositifs de refroidissement ion interne"	pour moteurs à (é
P	déclare, en assumant la responsabilité de cette déclaration, que	e l'(es) inventeur(s) est (sont):
73 boule	MICHEL evard Henri Sellier	(5
92 150 s	SURESNES	
France		·
-	3. la description en langue française de 4 planches de dessin, en deux exemplaires; 5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistreme x août 1900 soixante dix-neuf revendique pour la susdite demande de brevet la priorité d'u	ent à Luxembourg, ne (des) demande(s) de
le	brevet déposée(s) en (7) France	,
***************************************	sept août 1900 soixante dix-huit sous le nu	mé ro 78 23 272 (8
au nom de	la demanderesse élit domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandatair	
4, place	Winston-Churchill, Luxembourg	
	sollicite la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet déc	rit et représenté dans les annexes
susmentionr	nnées, — avec ajournement de cette délivrance à6	mois.
Leman	Pataire	* : : *
	H. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au M	linistère de l'Économie Nationale
et des Class	and the firmes, service de la Propriete industrielle a Luxembor	ırg, en date du:
	2 août 1979	
à15 ⁰⁰		r. le Ministre onale et des Classes Moyennes,

FOIP

A 68007

(1) Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il y a récurreprésente ar ... agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention fy hôms d'adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.

O3/PM/JGH H 9731 cas 91 LU 1659

MEMOIRE DESCRIPTIF
déposé à l'appui d'une demande de
BREVET D'INVENTION
au nom de
la société dite:
UNIC S.A.

pour:

"Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteurs à combustion interne."

·C.I. Priorité de la demande de brevet français No 7823272, déposée le 7 août 1978 au nom de la demanderesse.

BREVET d'INVENTION

-:-

Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteurs à combustion interne.

Société Anonyme dite : ·

UNIC S.A.

-:-

ABREGE DESCRIPTIF

-:-

Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteur à combustion interne, comportant un radiateur qui est relié respectivement à la chambre de refroidissement du moteur et à une pompe de circulation elle-même reliée à un vase d'expansion de liquide de refroidissement, dans lequel est maintenue une pression d'air supérieure à la pression atmosphérique.

Le vase d'expansion 8 est relié à une pompe à air 10 générant une pression d'air pulsée, ladite pompe 10 étant entraînée par un organe auxiliaire du moteur à combustion interne 1.

L'invention est utilisée pour le refroidissement des moteurs à combustion interne.

(figure 1).

La présente invention a pour objet un perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteurs à combustion interne.

Dans les dispositifs de refroidissement pour moteurs à combustion interne notamment pour moteurs Diesel, il est bien connu de maintenir sous pression le circuit de refroidissement par liquide, afin d'éviter le risque d'une formation de vapeur à des endroits déterminés en particulier dans la boîte à eau de refroidissement du moteur et d'éviter les phénomènes de cavitation qui aboutissent en commun avec des influences chimiques à des corrosions de parties déterminées des chambres de refroidissement.

5

10

15

20

25

30

On connaît également des dispositifs dans lequel la pressurisation est obtenue en reliant le vase d'expansion directement au circuit général d'air comprimé alimentant les différents organes du véhicule.

Toutefois, ces dispositifs ne donnent pas entière satisfaction du fait qu'il est souhaitable d'isoler le circuit de refroidissement du moteur du circuit général d'alimentation en air comprimé.

Conformément à la présente invention, le vase d'expansion est relié à une pompe à air générant une pression d'air pulsé, ladite pompe étant entraînée par un organe auxiliaire du moteur à combustion interne.

Suivant une caractéristique de l'invention, le dispositif de pressurisation du circuit est actionné par une variation de pression de l'un des organes auxiliaires du moteur et
notamment la pulsation de pression à l'admission du compresseur
d'air de freinage; la mise en condition d'un tel dispositif
est très rapide et surtout n'est pas tributaire de l'élévation
de la température de l'eau amenant sa dilatation et de ce fait
l'établissement de la pression

Les défauts d'étanchité des bouchons de remplissage à clapet taré sont moins conséquents, du fait que le dispositif est toujours à même d'établir la préssion et de compenser les fuites.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre d'un exemple de réalisation et en se référant aux des-

sins annexés, dans lesquels :

10

15

20

25

30

35

- La figure 1 est une vue schématique du circuit de refroidissement d'un moteur à combustion interne perfectionné suivant l'invention;
- 5 . La figure 2 est une vue en coupe d'un mode de réalisation de la pompe à air à membrane.

A la figure 1, on a représenté un moteur à combustion interne 1, dont le circuit de liquide de refroidissement comporte, à la sortie de la chemise de refroidissement du moteur un collecteur 2 qui est relié par un conduit 3, à la partie supérieure d'un radiateur 4, par l'intermédiaire d'une vanne thermostatique 5 susceptible de court-circuiter le passage vers le radiateur et de relier directement le conduit 3 à une pompe de circulation 6 qui est reliée à l'orifice d'entrée de la chemise de refroidissement du moteur 1.

A sa partie inférieure, le radiateur 4 est également relié à l'orifice d'admission de la pompe 6 par un conduit 7; de même qu'un vase d'expansion ou nourrice de liquide de refroidissement 8 est relié par un conduit 9 à l'aspiration de la pompe 6.

Pour assurer la surpression dans le vase d'expansion 8 dans l'espace situé au-dessus du liquide de refroidissement, ledit vase est relié à l'orifice de refoulement 12 d'une pompe à air 10 par un conduit 11, ladite pompe étant reliée à l'atmosphère par un orifice d'aspiration 13.

Sur le conduit 11, entre le refoulement de la pompe à air lo et le vase d'expansion 8, est disposé un clapet antiretour 14 évitant un retour éventuel de l'eau dans la pompe à
air. La pompe à air lo représentée plus en détail à la figure 2,
est constituée d'un corps divisé en deux chambres 15 et 16 par
une membrane souple 17 dont l'équilibre est obtenu par sa rigidité propre et par l'action d'un ressort 18 en appui sur le
fond de la chambre 16.

La chambre 15 est reliée à l'atmosphère par l'orifice 13 dont l'ouverture est contrôlée par un clapet d'aspiration 18 et au vase d'expansion 8 par l'orifice 12 dont l'ouverture est contrôlée par un clapet de refoulement 19.

L'autre chambre 16 dite chambre motrice est reliée par un orifice 20 et un conduit 21 à une tubulure d'aspiration 5

10

15

20

d'air 22 d'alimentation générale en air comprimé. La tubulure d'aspiration 22 du commesseur étantelle-même reliée à un collecteur d'admission d'air 24 du moteur alimenté à partir d'un conduit 25 relié à l'atmombère par l'intermédiaire d'un filtre à air 26.

Les pulsations de pression engendrées dans la tubulure d'aspiration 22 & compresseur 23 sont transmises par le conduit 21 à l'intérieur à la chambre 16 de la pompe 10 provoquant ainsi un déplacement alernatif de la membrane, 17 à l'encontre du ressort 18. Le déplacement de la membrane 17 entraîne une variation de volume de la chambre 15 d'air, d'où il résulte une variation de pression encaînant un déplacement des clapets 18 et 19, de telle sorte que l'air atmosphérique aspiré par la tubulure 13 est refoulé par la tubulure 12 vers le vase d'expansion 8 par le conduit 11 et à travers le clapet 14 de non-retour. Le tarage du ressort 18 pamet d'obtenir un niveau de pressurisation prédéterminé.

En variante, il serait possible de commander la membrane 17 par un moyem mécanique relié à un organe d'entraînement du moteur à combustion interne.

Bien entendu, diverses modifications peuvent être apportées par l'homme ce l'art aux dispositifs ou procédés qui viennent d'être décrits uniquement à titre d'exemple non limitatif, sans sortir du cacre de l'invention.

REVENDICATIONS

- 1) Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement pour moteur à combustion interne, comportant un radiateur qui est relié respectivement à la chambre de refroidissement du moteur et à une pompe de circulation elle-même reliée à un vase d'expansion de liquide de refroidissement, dans lequel est maintenue une pression d'air supérieure à la pression atmosphérique, caractérisé en ce que le vase d'expansion est relié à une pompe à air générant une pression d'air pulsée, ladite pompe étant entraînée par un organe auxiliaire du moteur à combustion interne.
- 2) Perfectionnement aux dispositifs de refroidisse-10 ment suivant la revendication l, caractérisé en ce que la pompe à air est constituée d'un corps séparé par une membrane en deux chambres dont l'une est reliée à l'aspiration d'un compresseur d'air alimentant le circuit général d'air comprimé du véhicule et dont l'autre comporte des orifices d'aspiration et de refoulement munis de clapets qui sont reliés respectivement à l'atmosphère et au vase d'expansion.

15

20

- 3) Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement suivant la revendication 2, caractérisé en ce que la membrane est soumise sur l'une de ses faces à l'action d'un organe élastique disposé dans la chambre motrice reliée à l'aspiration du compresseur, ledit organe élastique étant taré pour présenter un niveau de pressurisation prédéterminé.
- 4) Perfectionnement suivant les revendications 1 et ²25 2, caractérisé en ce qu'un clapet anti-retour est disposé sur le conduit reliant le refoulement de la pompe à air et le vase d'expansion.
 - 5) Perfectionnement aux dispositifs de refroidissement suivant les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la commande de la membrane est assurée par un moyen mécanique relié à un organe d'entraînement du moteur à combustion interne.



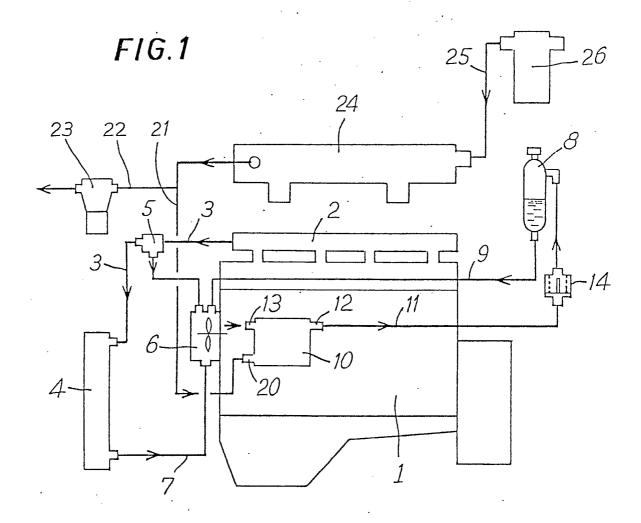


FIG. 2

